

COMMUNIQUÉ

Bilan de la guerre tarifaire - L'incertitude est ce qui fait le plus mal à l'économie québécoise

Montréal, le 7 août 2025 – Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas les tarifs eux-mêmes qui font le plus mal à nos entreprises et à l'économie du Québec, mais bien l'incertitude que créent les menaces et les voltefaces du président Trump depuis plus de neuf mois.

En effet, grâce à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), la grande majorité (91 %) des produits qui traversent la frontière ne sont pas affectés par les tarifs. C'est réellement l'incertitude et l'imprévisibilité de l'administration Trump qui freinent une grande proportion des investissements, qui font perdre des milliers d'emplois dans des secteurs clés et qui minent nos entreprises. Cette situation est particulièrement inquiétante, car elle a des impacts profonds sur notre économie à court terme, mais également à moyen et long terme si ce contexte perdure.

Voici les quatre principaux impacts de cette incertitude sur nos entreprises et notre économie :

- **Chute préoccupante de l'emploi** dans des secteurs clés entre janvier et juin 2025, notamment :
 - Perte de 15 000 emplois dans le secteur manufacturier entre janvier et juin 2025;
 - Perte de 25 000 emplois dans le secteur de la construction entre janvier et juin 2025;
 - 4 000 emplois perdus dans le secteur primaire.
- **Ralentissement des investissements** qui met en pause notre économie, notamment :
 - Baisse de 318 M\$ des investissements dans le secteur manufacturier entre 2024 et 2025 :
 - Manufacturier : - 318 M\$
 - Produits en bois : - 220 M\$
 - Agroalimentaire : - 35 M\$
- **Exportations du Québec vers les États-Unis (janvier 2025 vs mai 2025) :**
 - Toutes les marchandises : - 2,2 G\$ (- 25 %)
 - Produits métalliques et minéraux : - 945 M\$ (- 40 %)
 - Produits du bois et matériaux de construction : - 135 M\$ (- 13 %)
- **Fuite des capitaux vers les États-Unis**
 - Les investissements canadiens vers les États-Unis ont déjà bondi de 273 % depuis dix ans, alors que les investissements américains au Canada n'ont augmenté que de 94 %. Ce déséquilibre préoccupant pourrait s'accroître avec l'entrée en vigueur de l'OBBBA.

La stratégie du protectionniste américain fonctionne

On l'entend sur le terrain depuis des mois, les entreprises québécoises accélèrent leurs investissements aux États-Unis afin de ne plus avoir à subir l'incertitude et se mettre à l'abri de certains tarifs. La stratégie protectionniste semble fonctionner. Si le Canada a longtemps été perçu comme la porte d'entrée vers les États-Unis, le vent est en



train de tourner, alors que les investisseurs internationaux et les entreprises choisissent de plus en plus d'investir, de déplacer leurs opérations ou de s'établir de l'autre côté de la frontière.

Ces données démontrent clairement l'ampleur des conséquences économiques pour le Québec et imposent une intervention rapide des deux paliers de gouvernement.

« Depuis plusieurs mois, nous répétons qu'il est impératif d'agir sur les leviers que nous contrôlons. Nos entreprises ne doivent plus être à la merci des annonces du président Trump. Il est maintenant temps de passer des grandes annonces aux actes », souligne Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« L'incertitude tarifaire frappe durement notre écosystème économique diversifié de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Notre région, reconnue pour sa communauté entrepreneuriale dynamique alliant PME et multinationales dans des secteurs stratégiques comme l'aérospatiale, les technologies de l'information, la logistique avancée et les sciences de la vie, voit ses entreprises reporter des investissements cruciaux. Nos entreprises manufacturières et de transformation alimentaire, particulièrement exposées aux échanges transfrontaliers, subissent de plein fouet cette instabilité. Il est urgent que nos gouvernements agissent pour protéger cet environnement d'affaires moderne et technologiquement avancé qui constitue un avantage stratégique unique pour les entreprises orientées vers l'international. »

— Sophia Lavergne, Directrice générale, Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal

Il est temps d'agir

Des actions urgentes s'imposent dès aujourd'hui. La FCCQ et la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal demandent aux gouvernements de mettre des mesures en place pour freiner les conséquences de l'incertitude économique, notamment :

- La mise en place immédiate d'un moratoire sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET);
- L'instauration d'une préférence québécoise et canadienne (contenu local) dans l'attribution des contrats publics;
- L'accélération des projets miniers et énergétiques;
- La réduction significative des charges réglementaires et fiscales pour redonner de l'oxygène aux entreprises québécoises.

La FCCQ et la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal appellent à des actions concrètes et immédiates pour préserver la compétitivité et la stabilité économique du Québec.

À propos de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal

Fondée en 1978, la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal (CCOIM) a pour mission de représenter ses membres et d'assurer leur représentation auprès des acteurs du milieu des affaires dans 11 municipalités. Nous œuvrons à soutenir nos membres, à favoriser la collaboration interentreprises et à développer un réseau d'échanges dynamique, dans le but de contribuer à la croissance des entreprises et de les accompagner dans leur adaptation aux transformations du marché et aux enjeux du développement économique.



À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 120 chambres de commerce et près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal

Sophia Lavergne
Directrice générale
T 514.697.4228 ext 103
slavergne@ccoim.ca

Renseignements

Maxime Bordeleau
TACT
819 698-3105
mbordeleau@tactconseil.ca